



## **DOSSIER DE CANDIDATURE**

**Demande d'attribution d'un emplacement communal pour un commerce de restauration ambulante (AOT)**

**83340 LE LUC EN PROVENCE**

**Identification de l'organisme demandeur** : Ville du Luc en Provence, 83340 LE LUC EN PROVENCE

**Forme contractuelle** : Autorisation d'Occupation du Domaine Public

**Objet du contrat** : Autorisation d'Occupation du Domaine Public pour l'année 2025 – Emplacement dit « RD POINT DE L'EUROPE »

**Modalités d'attribution** : Le titulaire du contrat sera choisi sur la base de divers éléments ci-après décrits et notamment sur un projet d'exploitation.

**Date limite de remise du dossier** : Jeudi 03 avril à 12H00

**Renseignements divers** : pour tout renseignement, veuillez-vous adresser à la Mairie du Luc en Provence – Service Soutien à l'économie locale

Tél. : 06 19 12 23 17 / [d.gribi@mairie-leluc.fr](mailto:d.gribi@mairie-leluc.fr)

## INFORMATIONS SUR LE CANDIDAT :

- Nom du porteur de projet / Nom de l'entreprise :
- Adresse :
  
- Téléphone :
- E-mail :
  
- Statut juridique (Auto-entreprise, SARL, SAS, etc.) :
  
- Numéro SIRET (si disponible) :

## 2. PRESENTATION DU PROJET :

- Nom du commerce ambulant :
  
- Concept et originalité du projet :
  
- Type de cuisine proposée :
- Clientèle cible (habitants, travailleurs, touristes, etc.) :
  
- Valeurs et engagement du projet (qualité des produits, hygiène, environnement, etc.) :

## 3. LOCALISATION ET BESOINS EN INFRASTRUCTURE :

- Emplacement souhaité :

- Superficie demandée :
- Besoins en équipements (électricité puissance des besoins) :
- Amplitude horaire et saisonnalité (jours et heures d'ouverture et fermeture) :

#### 4. EXPERIENCE ET COMPETENCES DU PORTEUR DE PROJET :

- Expérience dans le domaine de la restauration :
- Formations et certifications (HACCP, gestion, etc.) :
- Réalisations ou références similaires :

#### 5. ENGAGEMENTS EN MATIERE D'HYGIENE ET D'ENVIRONNEMENT :

- Respect des normes sanitaires et HACCP :
- Gestion des déchets et recyclage :
- Utilisation d'emballages écologiques :

## 6. DOCUMENTS A JOINDRE :

- **Lettre de motivation adressée à Monsieur Le Maire du Luc en Provence.**
- **Extrait Kbis (si entreprise existante) ou attestation de création.**
- **Les Statuts de la société (si applicable).**
- **Le Plan d'implantation souhaité avec visuels (photos ou maquettes du projet).**
- **L'Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.**
- **Le Certificat de formation HACCP (si applicable).**
- **La Licence de débit de boissons.**
- **La copie de la carte de commerçant ambulant.**

Les candidatures devront être envoyées par lettre recommandée avec avis de réception et réceptionnées en Mairie, 3 Place de la Liberté, 83340 Le Luc en Provence, avant le 03 avril 2025 – 14 H, cachet de la poste faisant foi, ou déposées directement au Service Accueil de la Mairie contre récépissé. L'enveloppe devra comporter la mention « **Candidature AOT / Rd Point de l'Europe** »

Les offres par voie électronique ne seront pas admises.